

Horaires de la station biométrique : passeports et cartes d'identité

L'établissement d'un titre d'identité est **sur rendez-vous** selon les horaires ci-dessous :

Lundi : 9h-11h
Mardi : 9h-11h/14h45-17h15
Mercredi : 9h-11h30
Jeudi : 14h45-17h15
Vendredi : 9h-11h/14h45-17h15

Bibliothèque

Place de l'Église Notre-Dame
Tél. : 02.43.76.92.98

Lundi : 16h30-18h
Mercredi : 10h-12h / 14h-17h
Samedi : 10h-12h

La Poste

42 Grande Rue - 72450 Montfort-le-Gesnois
Tél. : 02.43.54.81.90

Bureau fermé le samedi 31 octobre 2020

École maternelle publique P. KERGOMARD

Mme DENECHERE : 02.43.76.71.59

École élémentaire publique « Les Tilleuls »

Mme LECOULTRE : 02.43.76.70.85

École Privée Sainte-Adélaïde

Mme AUBRY : 02.43.76.70.06

Multi-accueil

Tél. : 02.43.89.87.96

Médecin : appeler le 15

Infirmier(e) de garde : Margot MONTAROU

Tél. : 06.72.28.23.84

Pharmacie : Service de garde - 0825 12 03 04

17 Rue du Haras - 72450 Montfort-le-Gesnois
Tél. : 02.43.76.70.17

Vie paroissiale

La messe anticipée du samedi soir *est générale-ment célébrée* à Montfort :

► de Pâques à la Toussaint à **18h30** à **Notre-Dame**

► de la Toussaint à Pâques à **18h00** à **Saint-Gilles**

Presbytère de Montfort :

5 Place Notre-Dame - 72450 Montfort-le-Gesnois
Tél. : 02.43.76.70.67

Prêtre : Père François BAILLY

Permanences : Samedi de **10h00 à 12h00**

Pour contacter le prêtre :

02.43.89.00.43 / bailly-f@wanadoo.fr

Messe à la résidence Amicie (17h)

Gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière

02 allée de la forêt - 72470 Saint-Mars-la-Brière

Tél. : 02.43.89.70.04

Lundi au samedi : 8h-12h / 14h-18h

Dim. et jours fériés : 9h-12h / 15h-18h

Gendarmerie de Connerré

30 Avenue Carnot - 72160 Connerré

Tél. : 02.43.89.00.01

Lun. : 14h à 18h, merc, sam. : 8h-12h / 14h-18h

les jours fériés de 9h-12h / 15h-18h

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

Centre Aqualudique Sittellia

Tél. : 02.43.54.01.70

Consulter tous les horaires sur le site internet :

<http://sittellia.fr>

Déchèterie « L'Ouserie » de St-Mars-la-Brière

Tél. : 02.43.82.96.41 - www.syvalorm.fr

Horaires d'hiver à compter du 5 oct. 2020

Lundi : 14h-17h30

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 14h-17h30

Jeudi : Fermé

Vendredi : 9h-12h/14h-17h30

Samedi : 9h-12h/14h-17h30

Prochaines collectes des ordures ménagères et des sacs jaunes : 6 et 20 novembre 2020

Mairie de Montfort-le-Gesnois

MAIRIE 02.43.54.06.06

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi et samedi : 9h-12h
Mar, Jeud, Ven : 9h-12h / 14h45 - 17h45
Mercredi : 9h-12h30

Site : <http://www.montfort-le-gesnois.fr>

Adresse courriel : mairie@montfortlegesnois.fr



BULLETIN D'INFORMATION

N°43 du 6 novembre 2020

Covid-19 : Mesures sanitaires

En raison de l'évolution de l'épidémie du Covid-19 et suivant les décisions gouvernementales, les salles Montgesnoises sont fermées à toutes activités jusqu'à nouvel ordre.

Le port du masque est obligatoire sur toute notre commune.

Permanence élus

Les permanences sont annulées pendant toute la durée du confinement.

Cabinet paramédical : calendrier de vaccination

Pour vous faire vacciner au cabinet paramédical au mois de novembre :

- 09.11.2020 : 09h à 10h : Joao FERREIRA
- 09.11.2020 : 16h à 17h : Margot MONTAROU
- 12.11.2020 : 16h à 17h : Nadine MERCENT

Cérémonie commémorative du 11 novembre

Les mesures sanitaires ne permettant pas au public d'assister à la cérémonie, cette commémoration sera restreinte avec un dépôt de gerbes sur nos monuments.

ENEDIS : coupure d'électricité

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins des administrés, des travaux seront effectués sur le réseau électrique entraînant une coupure de courant le **jeudi 19 novembre de 8h45 à 13h15**.

Les lieux impactés sont :

- ⇒ Lieudit « Le Muguet »
- ⇒ Rue de la Croix Blanche
- ⇒ Lieudit « Le Mimosa »
- ⇒ Route de Fatines
- ⇒ 12 et 26 Avenue de la Libération
- ⇒ 1, 2 au 6 Chemin du Pavillon
- ⇒ Route de Saint-Corneille

Dans le cas où vous resteriez sans électricité après la période indiquée, vous pouvez joindre le service dépannage au : 09 726 750 72.

Soutien aux commerçants



www.montfortlegesnois.fr

Afin de soutenir nos commerçants Montgesnois, la commune met en ligne sur son Facebook et sur son site internet les informations relatives aux solutions proposées par vos commerçants.

Retrouvez ces informations sur notre site internet soit en lien rapide sur notre page d'accueil dans la partie « informations » ou directement dans l'onglet « vie économique / soutien aux commerçants Montgesnois ».

RESTAURANT SCOLAIRE

Menus de la semaine du lundi 9 novembre au vendredi 13 novembre 2020

Choix des maternelles soulignés

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Céleri rémoulade Salade d'endives aux noix	Velouté tomates vermicelle		<u>Carottes râpées vinaigrette</u> Concombre vinaigrette	Rillettes Mousse de foie
Sauté de dinde colombo	Emincé de porc rôti et son jus d'herbes	Férieré	Pâtes à la bolognaise	Poisson du marché Purée de légumes
Riz	Brocolis		Yaourt	Fromage
Fromage	Fromage		Corbeille de fruits	Crème dessert à la vanille
Pomme	<u>Flan pâtissier</u> Flan pâtissier au chocolat			<u>Crème dessert au chocolat</u>



Lors de cette nouvelle phase de confinement, toutes les personnes en situation de vulnérabilité et d'isolement vont être appelées par des membres du CCAS pour prendre de leurs nouvelles

Si vous avez un besoin urgent durant la période de confinement

**N'hésitez pas à
CONTACTER le secrétariat du CCAS
02 43 54 06 00**



Sur les pas des artistes

Depuis ses travaux de réaménagement, la mairie expose des toiles de l'association « Sur les pas des artistes ». Lors de votre passage, n'hésitez pas à admirer ces œuvres et de nous demander les tarifs si une ou plusieurs d'entre elles vous plaisent. Celles-ci seront mises en vente.

Arrêté municipal :

Reprise de tombes en terrain commun au cimetière Saint André à partir du 1^{er} janvier 2021

Le Maire de Montfort-le-Gesnois,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2223-1 et suivants, Considérant qu'il y a lieu de fixer la date de reprise des terrains temporaires dont le délai d'utilisation est venu à expiration.

Arrête

Article 1 : Les sépultures en terrains temporaires, situées dans le cimetière Saint-André de Montfort-le-Gesnois, des personnes inhumées antérieurement au 1^{er} janvier 2000, **seront reprises par la commune à partir du 1^{er} janvier 2021.**

Article 2 : Les familles concernées, enlèveront les objets funéraires qui existent sur ces emplacements **avant le 31 décembre 2020.** Les objets funéraires non repris par les familles seront enlevés par la commune.

Article 3 : Les familles qui désireraient faire inhumier les restes mortels dans une concession **devront prendre contact avec la mairie** de Montfort-le-Gesnois.

Article 4 : A défaut, les familles intéressées d'avoir fait procéder à l'exhumation des restes mortels que ces sépultures renferment, la commune fera procéder à leur exhumation, ils seront recueillis et réinhumés avec toute la décence convenable dans l'ossuaire du cimetière.

Article 5 : Le présent arrêté sera affiché au panneau de la mairie ainsi qu'aux portes du cimetière Saint-André.

Article 6 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés municipaux.

Article 7 : Le présent arrêté sera transmis à Madame la Sous-Préfète de Mangers.

Article 8 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés municipaux.

Article 9 : Monsieur le Maire de Montfort-le-Gesnois est chargé de l'exécution du présent arrêté.

PRÉVENTION - SÉCURITÉ

HALTE DE MONTFORT-LE-GESNOIS

LIGNE LE MANS - CHARTRES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 2 novembre 2020

La ligne Le Mans - Chartres est circulée quotidiennement en moyenne par près de 90 trains, dont 48 TGV, 28 TER et 8 fret.

La halte de Montfort-le-Gesnois, située sur cette ligne, est desservie par des trains TER. Le franchissement des voies en toute sécurité s'effectue par un pont-rail situé à proximité de la halte.

SNCF organise une action de prévention à la halte de Montfort-le-Gesnois, le lundi 9 novembre 2020 matin, de 6h00 à 8h30.

Le lundi matin, environ 150 voyageurs fréquentent la halte.

Il s'agit pour les agents SNCF d'aller à la rencontre des voyageurs et d'échanger sur les risques présents dans un environnement ferroviaire (effet de souffle, inattention liée à l'utilisation du téléphone portable et au port d'écouteurs, mobilité en trottinette ou à vélo, traversée des voies en dehors des passages signalés, etc). Certains comportements, extrêmement dangereux, sont susceptibles d'entraîner des accidents mortels.

Nous vous sollicitons afin de nous aider à relayer les messages de prévention auprès du public. Si vous souhaitez assister à cette opération, des agents SNCF, qui seront sur place, pourront répondre à vos questions.

Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire.